Combattre l’isolement social pour plus de cohésion et de fraternité



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 31/05/2016

Saisine liée : COMBATTRE L’ISOLEMENT SOCIAL POUR PLUS DE COHÉSION ET DE FRATERNITÉ

Une nouvelle saisine de la section des affaires sociales et de la santé

Comment appréhender la réalité, les causes et l’impact de la pauvreté relationnelle à la fois sous l’angle de la santé et de la cohésion sociale ? Comment articuler l’intervention sociale avec le pouvoir d’agir des entourages proches (famille, amis, voisins, bénévoles…) pour protéger, développer et retisser les liens sociaux ?

La lutte contre l’isolement social est un enjeu de santé publique, notamment en termes de politique de prévention. L’isolement social est un déterminant de santé, il accélère les pertes d’autonomie, provoque dépressions et suicides et entraine de nombreux dysfonctionnements dans nos modes de prise en charge. Il est la cause de nombreux non-recours. Le coût de ce nouveau risque social est sans nul doute considérable.

La lutte contre l’isolement social est un enjeu de cohésion sociale. La pauvreté en relation touche tous les âges et se vit aussi au sein de tous les espaces intégratifs de notre société, école, entreprise, associations, territoires. Elle frappe davantage les populations les plus fragiles et en situation de précarité. Etre en réseau est un élément essentiel de reconnaissance sociale. Subir la solitude est un marqueur d’inutilité sociale qui fait perdre l’estime de soi et peut aboutir à de véritables morts sociales. Cette dégradation des relations interpersonnelles nourrit le doute sur la capacité de notre société à produire de la cohésion sociale et atténue l’attachement aux valeurs qu’elle porte. L’isolement social érode la confiance en une société juste, inclusive et conviviale, il produit de la désespérance sociale.

La « pauvreté en relation » est une nouvelle forme de misère dans et de nos sociétés développées. Elle majore toutes les autres pauvretés, dégrade la santé, creuse les inégalités, isole, désespère. Cet isolement social est devenu massif : 5 millions de Français en souffrent aujourd'hui en France, 1,5 million d'entre eux ont plus de 75 ans.

Notre société repose sur un socle de relations interpersonnelles et d'engagements individuels et collectifs souvent informels, invisibles qui constituent une richesse qui ne doit pas être sous estimée. Ces relations interpersonnelles vont jusqu'aux soins attentifs dans les périodes de dépendance et de fragilité et assurent l'entraide dans les périodes difficiles. Elles forment pour tous un support social vital. L'appauvrissement de ce terreau relationnel nous invite à une vision globale de la question sociale alliant approches collectives et individuelles et centrée sur la protection et la mobilisation de ces écosystèmes relationnels. L'enjeu est majeur car, sans cette fraternité en acte, concrète, proche et vivante, l'adhésion à notre modèle social se fragilise et ses fondamentaux de solidarité risquent d'être remis en cause par des citoyens qui n'en comprennent plus le sens.

Pourtant des initiatives personnelles de citoyens, d'associations, de collectivités locales et d'institutions, se multiplient et tentent de retisser du lien social dans la proximité, y compris avec l'aide du numérique. La mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées (MONALISA), inscrite dans l'annexe de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du gouvernement, a été lancée en Janvier 2014 pour travailler à la convergence des initiatives et à la promotion d'« équipes citoyennes » pour mailler le territoire.

Le projet de rapport du CESE visera à mieux appréhender la réalité, les causes et l'impact de la pauvreté relationnelle à la fois sous l'angle de la santé et de la cohésion sociale. Le projet d'avis tracera les grands principes d'une politique adaptée qui allie la puissance publique et les engagements individuels et collectifs et articule l'intervention sociale avec le pouvoir d'agir des entourages proches (famille, amis, voisins, bénévoles…) pour protéger, développer et retisser les liens sociaux.

La section des Affaires sociales et de la santé prépare sur ce sujet un rapport et un avis qui seront présentés en assemblée plénière au premier semestre 2017.

© - copyright CESE - Novembre 2026